

Procès-verbal de la quarantième assemblée générale de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec tenue le 12 août 2017, à 8 h 45, au Parc Marie-Victorin, Kingsey Falls.

1. OUVERTURE DE LA 40^E ASSEMBLÉE

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président de la Fédération, M. Yves Chantal, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il invite le président d'honneur de la Journée, le frère Marie-Victorin à prononcer quelques mots.

M. Chantal présente ensuite les membres du conseil d'administration puis, il fait la lecture des organismes présents et invite les présidentes et présidents de chaque organisme à se lever lorsque nommés.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9 h 15 par M. Yves Chantal, président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, qui demande d'entériner une résolution du conseil d'administration pour nommer M. Georges Smith, président de l'assemblée et de l'élection, Mme Sylvie Rouleau, secrétaire de l'assemblée et M. Jean-Pierre Guillot, secrétaire d'élection.

Mme Lise Deslauriers, de la Société d'horticulture de Granby propose d'entériner cette résolution appuyée par M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de St-Félicien.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président de l'assemblée informe l'assistance qu'il a reçu la confirmation écrite de la secrétaire de la Fédération à l'effet que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux règlements généraux. Copie de l'avis de convocation et de la déclaration de la secrétaire sera jointe au dossier de l'assemblée.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le président de l'assemblée mentionne que le rapport de la secrétaire indique que 24 organismes sont présents sur les 179 sociétés membres et comités en règle à ce jour, ce qui représente 13,64 % des membres.

IL Y A QUORUM et l'assemblée peut poursuivre ses délibérations.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. *Ouverture de l'assemblée*
2. *Constatation de la régularité de l'avis de convocation*
3. *Vérification des présences et du quorum*
4. *Adoption de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 août 2016 et suites*
6. *Rapport du président*
- 6.1 *Présentation du rapport des activités de l'année 2016-2017*
- 6.2 *Présentation des rapports de nos trois programmes*
7. *Présentation des états financiers du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.*

8. *Plan d'utilisation des actifs nets non affectés (point d'information)*
- 9 *Nomination d'un expert-comptable*
10. *Élection des membres du conseil d'administration*
- 11 *Montant de la cotisation pour l'année en cours*
12. *Assemblée générale 2018, spécial 40 ans, lieu et date*
13. *Questions diverses*
- 13.1 *Compte rendu de la Fondation René Paquet pour l'écologie et l'environnement*
- 13.2 *Parole aux membres*
14. *Levée de l'assemblée*

Après lecture de l'ordre du jour, le président de l'assemblée demande s'il y a des sujets à ajouter à l'article 13 de l'ordre du jour « Questions diverses ».

Mme Lise Deslauriers de la Société d'horticulture de Granby demande un ajout au point 13 pour un compte rendu de la Fondation René Paquet pour l'horticulture et l'écologie.

Aucun autre ajout n'est demandé par les membres

Mme Claudette Bessette de la Société Haut-Richelieu propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Diane Côté de l'Association faune et flore de Val-des-Lacs. Le point 13 demeurera ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 13 AOÛT 2016 ET SUITES

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition à l'effet de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 août 2016.

M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de St-Félicien propose de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 août 2016, appuyé par M. Roger Germain de la Société d'horticulture de la Mauricie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 août 2016.

M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de St-Félicien propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 13 août 2016; appuyé par M. Roger Germain de la Société d'horticulture de la Mauricie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les suites à ce procès-verbal

Point 13. Questions diverses et parole aux membres

- Assemblée générale 2017, lieu et date
Mme Annie Dumas de la Société d'horticulture et d'écologie de Rosemère suggère que la Fédération considère le Jardin botanique de Montréal dans le cadre du 375^e anniversaire de la ville de Montréal.

Le président explique que cette suggestion a été prise en considération, mais que les démarches ont démontré des coûts exorbitants. L'idée a donc été écartée.

- Mme Ginette Moisan de la Société d'horticulture de Québec demande si la Fédération pourrait obtenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour les tirages moitié-moitié organisés par les membres.

Le président de la Fédération s'est informé et a obtenu un permis de tirage moitié-moitié. Les sociétés qui désirent se prévaloir de ce privilège doivent en faire la demande au secrétariat de la Fédération.

- M. Gilles Charrette de la Société d'horticulture et d'écologie de Delson demande s'il est possible d'obtenir le procès-verbal et les documents de l'assemblée générale en avance.

Le président de la Fédération explique que la Fédération fait son possible pour publier les documents rapidement; par exemple, cette année, les documents ont été mis en ligne sur le site Internet de la Fédération au lieu de la poste pour accélérer le processus.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT

6.1. Présentation du rapport des activités de l'année 2016-2017

Le président de la Fédération présente le rapport des activités de l'année 2016-2017.

Ce rapport des activités 2016-2017 a été adopté par le conseil d'administration de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec lors de sa réunion du 11 août 2017.

Le président demande s'il y a des questions :

- M. Gilles Charrette de la société d'horticulture de Delson demande un suivi sur les propositions et questions soulevées lors de l'atelier de la Journée de la Fédération 2016.

Le président informe que les propositions ont été étudiées, certaines ont été retenues et mises en place, d'autres sont à l'étude ou à l'état de projet.

- M. Gilles Charrette questionne sur l'avenir de la Fédération.

Le président répond que ce sujet est abordé au point 8 de l'ordre du jour – embauche d'une direction générale.

- M. Gilles Charrette s'informe sur le statut du projet d'infolettre

Le président confirme qu'une entente a été signée avec la Fédération québécoise des municipalités pour une publicité qui devrait paraître dans leur infolettre de septembre 2017 et de janvier 2018.

- M. Gilles Charrette s'enquière pourquoi les anciennes versions de la brochure Jardins à visiter ne sont pas disponibles en ligne.

Le président mentionne que ce projet a été reporté suite aux graves problèmes de piratage du site Internet de la Fédération qui ont requis des modifications majeures. Les copies devraient éventuellement être mises en ligne dans la section Archives.

- Mme Danielle Crête de la Société d'horticulture environnementale des Villes de l'Île-Perrot questionne la pertinence d'avoir un conseil d'administration et un conseil exécutif.

Le président répond que ce point a été discuté lors de l'assemblée générale de 2015 et que le conseil d'administration a rejeté l'abolition du conseil exécutif. Ce dernier permet de réduire le nombre de réunions du conseil d'administration et les coûts qui y sont reliés. Il ajoute que le conseil exécutif n'a pas de pouvoir décisionnel et doit obtenir l'approbation des membres du conseil d'administration.

M. Yves Chantal conclut en rappelant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) demeure la principale source de financement de la Fédération et que ce dernier exige que la Fédération mette plus d'emphasis sur le recrutement de partenaires financiers et la collecte de dons en ligne.

Il termine en remerciant Sonia Houle pour sa grande disponibilité et son implication dans la bonne gestion de la Fédération, les membres du conseil d'administration et du conseil exécutif ainsi que les bénévoles et les commanditaires pour leur appui et leur soutien.

Le président d'assemblée déclare que le rapport d'activités de l'année 2016-2017 est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

6.2. Présentation des rapports de nos programmes

Le président de la Fédération invite Mme Adèle Côté à présenter le rapport annuel du programme *Initiation des jeunes à l'horticulture*.

Il invite ensuite M. André Viger à livrer le rapport annuel du programme *L'horticulture et les aînés* puis le rapport annuel du programme *Écologie et environnement*.

- M. Yves Lambert de la Société Blainvilloise d'horticulture demande si les rapports des programmes sont disponibles pour consultation.

Le président répond que les rapports peuvent être obtenus sur demande.

M. Sylvain Martin de la Société d'horticulture et d'écologie de Delson suggère d'utiliser la plateforme YouTube pour les rapports des programmes.

Le président prend bonne note de la suggestion.

Le président remercie Mme Adèle Côté et M. André Viger. Il félicite les membres qui ont présenté un projet et encourage les organismes à participer en grand nombre.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 1^{ER} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017

Mme Sylvie Rouleau présente le rapport financier pour l'année 2016-2017.

En résumé, les produits se montent à 126 606 \$ à comparer avec 126 296 \$ l'an dernier, les dépenses se chiffrent à 126 893 \$ à comparer avec 124 160 \$ l'an dernier laissant un déficit de 287 \$ comparé à un surplus de 2136 \$ l'an dernier.

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions sur les états financiers et après que le président de la Fédération eut répondu à toutes les questions déclare que le rapport sur les états financiers est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

8. PLAN D'UTILISATION DES ACTIFS NETS ET NON AFFECTÉS (POINT D'INFORMATION)

M. Yves Chantal annonce que la subvention de la Fédération pour 2017-2018 est conditionnelle au dépôt d'un plan d'utilisation des actifs nets et non affectés (surplus). À cet effet, le Ministère exige entre autre l'embauche d'une direction générale afin de a) développer un plan stratégique pour la recherche de dons et de commandites; b) mettre en place un programme de relations publiques pour accroître la visibilité et la notoriété de la Fédération auprès du grand public et divers organismes; et gérer au quotidien les activités du secrétariat.

9. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

M. Yves Chantal explique que la Fédération a procédé à un appel d'offres auprès de firmes comptables et les honoraires de groupe Mallette correspondent au prix du marché.

Le président de l'assemblée demande une proposition pour nommer le groupe Mallette pour l'année financière 2017-2018.

Mme Claire Napert de la Société d'horticulture et d'écologie de l'Outaouais propose le groupe Mallette pour l'année financière 2017-2018, appuyée par Mme Aline Côté-Lamarche de la Société d'horticulture et d'écologie de Malartic.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'assemblée et président de l'élection, M. Georges Smith, demande à Mme Sonia Houle, présidente du comité de mise en candidature, de faire son rapport.

La présidente du comité annonce que quatre postes sont à combler cette année et que trois candidatures ont été reçues dans les règles et les délais fixés. Les candidatures acceptées sont celles de M. Yves Chantal, Chicoutimi, Mme Adèle Côté, St-Gédéon et Mme Sylvie Rouleau, Outaouais. M. André Viger a choisi de ne pas solliciter un autre mandat.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare qu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection.

Conformément aux règlements, le président d'élection déclare ces trois personnes élues comme administrateurs de la Fédération pour un terme de deux ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Le président d'élection annonce qu'un poste demeure vacant. Il invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature.

11. MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Mme Sylvie Rouleau, secrétaire-trésorière, recommande de laisser le montant des cotisations pour l'année 2017-2018 identique à celui de l'année précédente, soit :

Membres réguliers	
0-150 membres	95 \$
151-300 membres	110 \$
Plus de 300 membres	210 \$
Membres affiliés – Jardins	115 \$
Membres affiliés – Commanditaires	120 \$

À la suggestion du conseil d'administration, M. Yves Lambert de la Société Blainvilloise d'horticulture propose que la cotisation annuelle demeure la même selon ce qui a été présenté, appuyé par Mme Claudette Bessette, de la Société d'horticulture et d'écologie Haut-Richelieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. JOURNÉE DE LA FÉDÉRATION 2018, SPÉCIAL 40 ANS, LIEU ET DATE

M. Yves Chantal annonce qu'en 2018, la Fédération célébrera son 40^e anniversaire et que la Journée se tiendra le 18 août à Chicoutimi.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1. Compte rendu de la Fondation René Paquet pour l'horticulture et l'écologie

M. Georges Smith, président de la Fondation, précise que celle-ci est toujours active et que Mme Sylvie Rouleau s'est joint au conseil d'administration.

Il explique qu'au cours de l'année 2017, les membres du conseil ont procédé à une analyse en profondeur de la mission, des objectifs et des activités de la Fondation qui serviront de canevas pour l'élaboration d'un plan stratégique en collaboration avec la Fédération.

13.2. Parole aux membres

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions.

- M. Gilles Charrette de la Société d'horticulture et d'écologie de Delson désirerait recevoir les résultats du sondage sur l'avenir de la Fédération au cours des prochaines semaines.

Le président répond que la demande est notée.

- M. Gilles Charrette se questionne sur la pertinence du bulletin HORTIQUOI et demande s'il serait préférable de le remplacer par Facebook. Il ajoute que la Fédération pourrait envoyer un courriel invitant les membres à alimenter la page Facebook.

Le président souligne que le bulletin qui est publié depuis plusieurs années a fait et fera encore l'objet d'amélioration, et que considérant que tous les gens n'ont pas un compte Facebook, il peut très bien demeurer un moyen complémentaire pour transmettre des informations.

La page Facebook existe déjà et est alimentée régulièrement. Les membres sont invités à y accéder en tout temps.

- M. Gilles Charrette privilégie la réception par courriel des documents relatifs à l'assemblée générale plutôt que leur mis en ligne sur le site Internet de la Fédération.

Le président fait valoir que les membres ne communiquent pas toujours les changements de leur adresse courriel au secrétariat et que les sociétés ne partagent pas toujours l'information transmise par courriel. Les documents étant sur le site, ils sont disponibles pour tous.

- M. Gilles Charrette propose que la page publicitaire de la revue Planète Jardin contienne les noms et coordonnées de toutes les sociétés ainsi que la liste de leurs activités.

Le président fait remarquer que cette page a été négociée par la Fédération qui est responsable de son contenu. L'espace étant limité, il fut décidé d'y annoncer quelques activités en variant les sociétés et les régions à chaque numéro et d'encourager les lecteurs à visiter le site Internet pour en savoir plus sur les membres et sur la Fédération.

- M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de Saint-Félicien propose un suivi plus rapide des points de discussions de l'assemblée générale.

Le président répond que les points sont notés et discutés au conseil. Certaines suggestions des membres peuvent exiger une action qui, après réflexion, les rend difficilement réalisables. D'autres, simples à exécuter et pertinentes pour tous, sont mises en place rapidement et les membres peuvent alors constater les résultats. Les annonces font souvent partie du « Mot du président » publié dans l'HORTIQUOI ou des « Nouvelles » mises en ligne sur le site.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Claudette Bessette, de la Société d'horticulture et d'écologie Haut-Richelieu, propose la levée de l'assemblée, appuyée par Mme Odette Binette de la Société d'horticulture et d'écologie Victoriaville. Il est 11 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Me Georges Smith
Président de l'assemblée

Sylvie Rouleau
Secrétaire de l'assemblée